Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: SVO : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société vaudoise des officiers SVO

Tir intergroupements de la Société Vaudoise des Officiers 22 septembre 2012 à Chamblon

Mesdames et Messieurs les officiers, chers membres,

Notre traditionnel TIGRE aura lieu le **samedi 22 septembre 2012 de 8h30 à 12h00 au stand de tir de la place d'armes de Chamblon.**
Comme l'année dernière, il sera intégré au tir Franco-Suisse organisé par l'ASSO-Yverdon. Chacun pour ainsi prendre part aux 2 concours, à 25 et/ou à 300 m.

L'accent sera mis sur la convivialité, raison pour laquelle le tir se déroulera sur une demi-journée. Après le repas en commun, nous procèderons à la proclamation des résultats. Le plan de tir reste inchangé ; en voici quelques extraits :

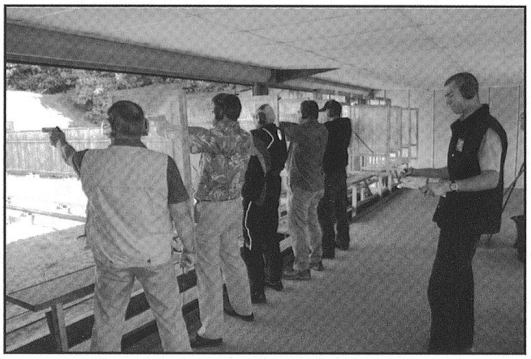

Distance: 25m
Cible: vitesse ISSF à 10 points
A l'arme d'ordonnance

Intergroupements

1 série de 5 coups en 120 secondes
1 série de 5 coups en 60 secondes
1 série de 5 coups en 40 secondes

Classement intergroupements

Au total des 3 meilleurs résultats obtenus par le groupement, appui par la meilleure passe en 40 secondes puis la moyenne d'âge la plus élevée. Tous les tireurs doivent être membres du même groupement.

Individuel

6 coups tirés en 2 séries de 3 coups en 120 secondes chacune. Nombre de passes illimité.
Classement: à l'addition des 2 meilleures passes, appui par les passes suivantes, puis par l'âge le plus élevé.

Le but de cette activité est non seulement d'exercer le tir de précision ou sous pression du temps, mais surtout de soigner la camaraderie. Alors, nous nous réjouissons de vous y rencontrer nombreux !

lt col Nicolas Winteregg
Président Groupement Nord

maj Etienne Guggisberg
responsable technique

TIGRE 2012
Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **jeudi 22 septembre 2012** à l'adresse ci-dessous
(ou inscription par email / sms / tél. possible).
Un bulletin par tireur

Grade / nom / prénom: .....
Groupement:.....
Date de naissance:.....

○ Oui, je reste pour le repas de midi, au stand de tir

Signature / Date:.....

SVO – Groupement Nord
lt col Nicolas Winteregg
Rte de Bottens 1A / 1053 Cugy
079 597 54 22
nicolas.winteregg@vtg.admin.ch
www.svovd.ch

Société vaudoise des officiers SVO

La SVO au Trophée du Muveran

Les Trophées du Muveran regroupent trois parcours partant des Plans-sur-Bex: le Trophée de Plan-Névé (38km effort, 1300m de dénivelé positif), le Trophée du Muveran (58km effort, 2300m D+) et le Super Trophée (69km effort, 2800m D+).

Sous l'impulsion du cap Christian Gagg proposant depuis cette année 2012 des activités sportives ponctuelles sous l'égide de la SVO, Madame le plt Olivia de Weck et moi-même, plt Maxime Ducimetière, avons décidé de nous inscrire au Trophée du Muveran, en vue de faire la Patrouille des Glaciers (parcours Arolla-Verbier).

Dimanche 1er avril, départ de la course à 0430 des Plans-sur-Bex avec comme premier objectif la cabane de Plan-Névé, soit 1200m de dénivelé. Que nous regardions devant ou derrière, nous pouvions admirer un magnifique défilé de lampes frontales, à l'image d'une fine guirlande de lucioles grimpant la montagne.
Après un ravitaillement bien mérité à la cabane Plan-Névé, soleil levant, nous continuons à grimper jusqu'au pied du col du Pacheu. C'est pendant cette montée que le cap Gagg nous dépasse en nous encourageant.

Au pied du Pacheu, nous mettons nos skis sur le sac à dos, prenons un bon bol d'air pur et nous attaquons le portage très alpin de 220m de dénivelé. Enlevons maintenant les peaux, mettons les lunettes de soleil et admirons un instant le paysage avant cette descente en direction de Derborence: 7 km de descente pour arriver à un ravitaillement court mais bien utile pour attaquer la difficile montée en direction du Pas de Cheville. Chaleur, neige rare et mouillée nous emmènent péniblement au Pas de Cheville depuis lequel descendons en direction d'Anzeindaz pour arriver au pied de la cabane Barraud. Dernière montée avec les peaux jusqu'à la cabane avant de pouvoir finalement descendre jusqu'aux Plans-sur-Bex, dans les temps limites, avec le sourire et des souvenirs pleins la tête.

Pour nous, 8 heures d'effort, de soleil et de splendides paysages, partagés avec plus de mille sportifs amoureux de la montagne.
Le cap Gagg et son équipe ont bouclé le grand parcours en 6h10, belle performance! Nous prenons d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine et nous vous invitons à faire de même.
Vous trouverez plus d'informations et les résultats complets sur http://www.tropheesdumuveran.ch.

Plt Maxime Ducimetière,
cdt rempl cp expl 1/1
secrétaire cantonal SVO

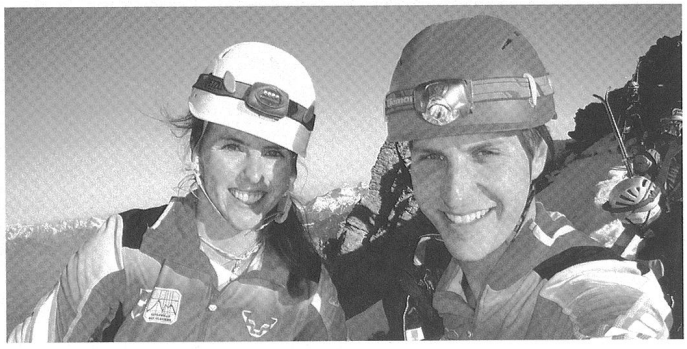

Tirs organisés en 2012 par la SVO à Vernand

Sa 28 avril	09h00-11h30	**Tir obligatoire 25 m**
Sa 12 mai	09h00-11h30	**Tir obligatoire 25 m**
Me 30 mai	14h00-18h00	Tir en campagne 25m préalable
Ve 1er juin	14h00-18h00	Tir en campagne 25m
Sa 2 juin	08h00-12h00 14h00-17h00	Tir en campagne 25m
Sa 30 juin	09h00-11h30	**Tir obligatoire 25 m**
Ve 24 août	14h00-18h00	**Derniers tirs obligatoires 25 m**
Sa 25 août	08h00-12h00 14h00-17h00	**Derniers tirs obligatoires 25 m**

Les officiers subalternes astreints au tir (jusqu'à l'âge de 34 ans) peuvent choisir d'exécuter leur programme soit à 300 m (Fass), soit à 25 m (pist.). Il est possible d'exécuter les exercices fédéraux avec toutes les armes de poing d'ordonnance à une ou à deux mains.

Tirs militaires hors service

Sa 5 mai	10h00-11h30	Tir d'initiation aux armes spéciales, Vernand
Sa 15 sept	Contacter le comité	Tir militaire international à Bernex (GE). 25 m, 50 m, 300 m.
Sa 22 sept	Invitation suivra en juin	Tir inter groupements SVO et Tir Franco-Suisse à Chamblon
Sa 20 oct	Contacter le comité	Trofeo internaz ionale militare, Chiasso 25 m, 50 m, 300 m
Di 21 oct	Contacter le comité	Tir commémoratif du Rütli
Sa 27 oct	Contacter le comité	Tir commémoratif de l'Escalade (GE)

C'est avec tristesse que le comité et les membres de la Société Vaudoise des Officiers doivent vous annoncer le décès de plusieurs de ses membres.
Depuis la dernière assemblée générale en 2011, les camarades dont les noms sont cités ci-après nous ont malheureusement quitté pour un monde meilleur.
Par ce dernier hommage, nous les remercions pour leur engagement au sein de notre société et du corps des officiers et nous adressons à leurs familles et à leurs proches, nos très sincères condoléances

Martial CHERBUIN
Eric GALLEY
Jean-Pierre GUICHARD
Marc-Edouard GUISAN
Pierre JAQUENOUD
Philippe KOCH
Bernard MATTHEY
Jean-Pierre MONOD
Christophe MONTHOUX
François MORAX
Fernand PASCHE
François SILLIG
Edwin STETTLER
Jürg TUCHSCHMID
Jean-Pierre VON ARX
Frédéric VON ENGELBRECHTEN
Jean ZEISSIG

Société vaudoise des officiers

Plaidoyer pour l'obligation de servir

Peter Ruch

Pasteur à Küssnacht am Rigi

« Tu ne tueras point! », nous dit le 6e Commandement. Dans son sermon sur la montagne, Jésus radicalise encore cette injonction : « Et moi je vous dit: Quiconque se met en colère contre son frère, en répondra au tribunal. Celui qui dira à son frère: « Imbécile!,» sera justiciable du Sanhédrin. Celui qui dira : « Fou! » sera passible de l'enfer.» (Matthieu 5, 22). Ces passages de la Bible sont autant de repères pour les porte-parole religieux qui s'opposent à la guerre ou à l'armée. La question pourtant n'est pas de remettre en cause, du point de vue chrétien et théologique, l'interdiction faite à l'homme de tuer son semblable. Evidemment, l'Eglise dénonce de tels actes.

Quand il est permis de tuer

L'Eglise ne peut cependant pas passer sous silence les cas exceptionnels où tuer est toléré, voire prescrit. Jésus même reconnaît à l'Etat, investi du monopole de la violence, le pouvoir de faire régner l'ordre. Il dit en effet qu'on doit rendre à César ce qui est à César. L'apôtre Paul le précise aussi dans les Lettres aux Romains: « Celui qui s'oppose à l'autorité, se rebelle à l'ordre voulu par Dieu [...] Ce n'est pas en vain que l'Etat porte le glaive, car il est au service de Dieu contre le malfaiteur. » (Romains 13, 1-4).

La punition, et ce d'autant plus lorsqu'elle signifie la mise à mort d'un homme, est un cas extrême. Pour ces cas, la police et l'armée doivent être légitimées. Cela ne va pas sans poser un problème. Car, lorsqu'un homme est arrêté ou puni, c'est en quelque sorte aussi un crime qui est perpétré.

A la guerre on fait tout ce que Dieu nous interdit, et ce de façon effrayante: on tue, on vole, on incendie. Et que dire des geôles sombres où règnent trahison, brutalité, et torture. Comment un chrétien peut-il tolérer de telles horreurs, alors que c'est le devoir des Etats de protéger la vie, de dire le droit et de préserver la paix?

Cependant, il y a une paix qui n'est, en réalité, que la tranquillité des cimetières. De même, il y a un droit qui, en vérité, est injuste. En effet, quand le droit est perverti et la paix travestie, la guerre est inéluctable. Les pacifistes détournent leur regard et se rendent complices des militaristes, lorsqu'ils sortent la guerre de son contexte. Ils veulent ignorer qu'un Etat peut être forcé de choisir entre sa survie ou la sujétion.

La chute d'un Etat ne constitue certes pas à lui seul un motif de guerre. Mais lorsque sa déchéance entraîne la disparition des droits des citoyens, de la liberté et de la dignité, alors la résistance est le seul choix possible. C'est pourquoi, l'éthique chrétienne ne peut jamais être absolument pacifique, et ceux-là même qui s'en réclament, doivent aussi se déterminer pour appréhender cette guerre inévitable.

Depuis la révolution française nous savons que ce sont les citoyens, et non un monarque unique, qui constituent le souverain. La sauvegarde de l'Etat relève donc de la responsabilité de tout un chacun. Cela vaut aussi pour la guerre et pour la prévention de celle-ci. Il n'y a donc aucune alternative à l'obligation générale de servir.

On comprend bien que les hommes n'aient pas envie de se battre. Mais la protection contre la terreur et la sujétion l'emporte sur les envies. La distinction entre l'éthique individuelle et l'éthique sociale est discutable, dans la mesure où cette distinction vient découpler l'individu de la société.

Tenue par des impératifs de réduction des effectifs, l'armée est tentée d'écarter les jeunes au moindre problème ou même de ne plus les recruter du tout. Le service militaire devient ainsi de fait volontaire. Ce ne sont que les volontaires et les « va t'en guerre » qui s'engagent, à terme, ce ne seront plus que les jeunes en échec de formation ou en mal de succès.

Les soldats pacifiques sont nécessaires

C'est alors que deux dangers guettent. D'abord, l'armée pourrait être tentée de s'affranchir de l'Etat.

Ensuite, si les soldats aux intentions pacifiques ne servaient plus, l'armée se priverait d'un correctif interne essentiel. Qui alors éclairerait les sombres cachots, pour empêcher les atteintes dégradantes à la dignité humaine?

En 1973, les USA ont supprimé la conscription. Les jeunes hommes n'avaient plus alors qu'à s'enregistrer, mais cette contrainte même a été abolie dès 1986. A l'époque le Chancelier Helmut Schmidt avait critiqué ouvertement cette évolution. La guerre en Irak a été le théâtre de crimes odieux, perpétrés par des soldats américains, contre des militaires aussi bien que des civils. On peut tirer un lien direct entre ces dérives et le mode de sélection et de recrutement d'une armée de métier.

Si l'armée a besoin de moins de soldats, ne peut-on pas s'y prendre autrement? Pourquoi ne pas recruter ceux qui sont nés à une date paire ou pendant un mois impair? Le système peut être adapté d'année en année, et tiré au sort.

La suppression de l'obligation générale de servir constituerait un retour vers le passé, vers une société de classes, de privilèges; elle doit donc être rejetée tant pour des motifs théologiques qu'éthiques.

Traduction française: lt col Antoine Maillard

Texte allemand original paru dans la *Weltwoche* 2.2012

Société vaudoise des officiers

Conférence de Jean-Jacques Langerdorf : Variations sur l'esprit de résistance.

Lt Luc Jotterand, cp déf NBC 10/3, Licencié en relations internationales

Le 27 février dernier était une bonne opportunité d'entamer une réflexion sur la volonté de défense de notre pays sous un angle original. Le Groupement SVO Ouest et les éditions Cabédita organisaient une conférence ouverte au public sur le thème de l'esprit de résistance. L'orateur de la soirée, l'historien Jean-Jacques Langendorf, a développé quelques unes des thèses de son dernier ouvrage intitulé *Capitulation ou volonté de défense ? La Suisse face à un défi* paru en 2011 aux éditions Cabédita.
Tout comme dans l'ouvrage, le ton de la conférence était celui du coup de gueule, afin de provoquer le sursaut des participants. La question posée peut se résumer de la façon suivante : La Suisse veut-elle encore se donner les moyens matériels et psychologiques pour assurer sa défense à long terme ?
Dans les deux dimensions, matérielle et psychologique, notre conférencier identifie des tendances néfastes qu'il s'agit de combattre.

Les moyens matériels

Le recours à de multiples exemples historiques offre un constat sans appel : un niveau de préparation défaillant tout en occultant les enseignements des expériences passées engendre le retard et le manque de clairvoyance lorsque la menace se concrétise. Le fait est que depuis une décennie, nous dépensons toujours moins d'argent pour notre sécurité (non seulement en % du budget de la Confédération, mais aussi en termes absolus), alors que le monde se militarise toujours plus si l'on en croit la progression des budgets alloués à la défense au niveau mondial. Pour la Suisse, un exemple concret de ce déficit de clairvoyance se traduira durant la Première Guerre mondiale par des difficultés d'approvisionnement sur notre territoire. Cette défaillance sera en partie corrigée lors de la Seconde Guerre mondiale par l'acquisition de cargos visant à assurer un approvisionnement en matières premières. Cet exemple nous montre qu'un état de préparation matériel est perfectible, mais encore faut-il avoir le caractère suffisant (les moyens psychologiques donc) pour prendre les décisions qui s'imposent. Sur ce point, notre conférencier reste pessimiste.

Les moyens psychologiques

Notre attitude fondamentale face aux défis sécuritaire qui nous guettent, souffre des affres de notre temps... et ils sont nombreux.
La jeunesse d'aujourd'hui est née sur la fin de la guerre froide. L'Europe Occidentale n'ayant (heureusement) pas vécu de conflits depuis ce moment, cette jeunesse est habituée à la paix, et il lui est difficile de s'imaginer qu'il pourrait en être autrement. Cette paix, cette stabilité, et la réussite économique des générations antérieures ont habitué la jeune génération à un niveau de vie élevé ainsi qu'une accessibilité accrue aux produits de consommation de toutes sortes. Il en résulte un hédonisme et un individualisme, bien éloignés de l'éthos du patriote prêt aux sacrifices pour la défense du pays et de ses valeurs fondamentales.
Il faut ensuite mettre fin aux discours de culpabilité et d'auto-dénigrement liés au fait que nous ayons su, avec l'aide de nos institutions, à nous préserver des conséquences les plus graves des deux conflits mondiaux. Notre réussite économique, associée au haut niveau de paix sociale que nous connaissons (encore), peut paraître insolente vu de l'extérieur. Etant donné les difficultés rencontrées par les Etats qui nous entourent (crise de la dette, taux de chômage galopant), il est compréhensible que nous soyons attaqué de toute part. Sachons donc résister durant cette mise à l'épreuve ! Mais cette résistance est d'autant plus difficile à mettre en œuvre, que le syndrome de la « political correctness, » ces barrières mentales que nous nous imposons et qui nous empêchent de dire les choses telles qu'elles sont, s'impose à tous. Voilà encore un trait caractéristique de notre temps selon le Professeur Langendorf.
Les défis sont pourtant là... Ils ont le potentiel de reverser la situation que nous connaissons très rapidement, plus rapidement que ce que notre volonté de défense actuelle nous laisse comme marge de manœuvre pour de réagir. Quid de la paix sociale en Europe Occidentale si les plans l'austérité et les inégalités de richesse persistent durant les prochaines décennies ? Quid à long terme des conflits liés à l'or bleu, alors que la Suisse est un « château d'eau potable » au centre de l'Europe ?
La Suisse n'est déjà plus le havre de paix qu'elle était. La criminalité en bandes organisées (une menace de plus en plus transnationale) gagne en importance. Quand durcirons-nous les sanctions afin d'éviter le tourisme criminel ?

Le tableau brossé est sombre, mais notre conférencier revient sur une note d'optimisme pour le futur en citant... Karl Marx. En effet, la révolution est possible à partir du moment où cinq révolutionnaires sont réunis. Il y a bien actuellement cinq recrues ou citoyens qui réfléchissent sérieusement aux défis sécuritaires de notre pays. Reste donc à les réunir.

Au delà de la vision parfois personnelle de l'orateur sur les points évoqués plus haut, il est important de répéter combien le débat doit avoir lieu sur ces questions. Il est toujours un exercice intéressant de se projeter, ceci pour gagner en clairvoyance et éviter ainsi d'être pris au dépourvu.
Le peuple aura bientôt à se prononcer sur l'obligation de servir, avec toutes les implications matérielles et psychologiques que ce choix aura pour notre sécurité à long terme.
Merci aux différents acteurs, telles les Editions Cabédita, d'être un catalyseur du débat et de contribuer ainsi au sursaut nécessaire !

L.J.